Liberté Égalité Fraternité
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble

commune de **Murianette**

ARRETE DU MAIRE DE MURIANETTE
08/2024

Arrêté de circulation

Objet : Stationnement d'un camion nacelle pour nettoyage façade – Rue Hector Berlioz

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit avril,

Le maire de la commune de MURIANETTE

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande en date du 16 avril 2024 de la Société ITERM sise 20 bis rue Barnave – St Martin d'Hères (38 400) en vue d'effectuer la reprise de peinture d'une façade avec un camion nacelle, suite à un incendie, sur l'immeuble situé au 238 rue Jean-Pierre Raffin-Dugens à Murianette,

Le Maire de Murianette

ARRETE

ARTICLE 1 : La société ITERM est autorisée à effectuer des travaux de reprise de peinture de façade à partir du 6 mai 2024, pour une durée de 2 jours.

ARTICLE 2 : La société ITERM est autorisée à stationner le camion nacelle sur l'emplacement réservé, sur la rue Hector Berlioz, au droit de l'immeuble concerné, le temps des travaux.
Une signalisation sera installée à cet effet.

ARTICLE 3 : La société ITERM prendra toutes les dispositions et mesures de protection utiles et veillera aux droits des riverains. Elle implantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur, pendant l'intervention du personnel, de jour comme de nuit. La signalisation sera à la charge de la société ITERM.

ARTICLE 4 : L'entreprise ITERM devra exécuter sans interruption les travaux faisant l'objet de la présente autorisation, comprenant la remise en état parfaite des parties de chaussée occupée.

ARTICLE 5 : Le Maire et les Adjoints sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 18 avril 2024
Le Maire, Cédric GARCIN.

MAIRIE DE MURIANETTE 38420

DESTINATAIRES :
- Société ITERM
- Mesdames et Messieurs les Adjoints
- Police municipale de Domène
- Gendarmerie de Domène
- Grenoble Alpes Métropole

mairie de Murianette • 38420 • tél : 04 76 77 11 26 • fax : 04 76 77 24 39 • mail : mairie@murianette.fr